

Numéro dans le SI local :	
Référence GESUP :	
Corps :	Maître de conférences
Article :	26-I-2
Chaire :	Non
Section 1 :	14-Etudes romanes
Section 2 :	
Section 3 :	
Profil :	Civilisation de l'Amérique latine contemporaine/LEA
Job profile :	The associate professor will teach at all levels Spanish diplomas in LLCER and LEA. His research will focus on the contemporary history and culture of South America and the Caribbean.
Research fields EURAXESS :	Cultural studies American studies Language sciences Languages
Implantation du poste :	0331766R - UNIVERSITE BORDEAUX MONTAIGNE
Localisation :	PESSAC
Code postal de la localisation :	33607
Etat du poste :	Vacant
Adresse d'envoi du dossier :	DOMAINE UNIVERSITAIRE 33607 - PESSAC
Contact administratif :	MADAME MARIE BARBOSA
N° de téléphone :	GESTIONNAIRE RH 0557124417
N° de Fax :	0557122117
Email :	rose-marie.barbosa@u-bordeaux-montaigne.fr
Date de saisie :	15/02/2022
Date de dernière mise à jour :	
Date de prise de fonction :	01/09/2022
Date de publication :	22/02/2022
Publication autorisée :	OUI
Mots-clés :	
Profil enseignement :	
Composante ou UFR :	UFR LANGUES ET CIVILISATIONS
Référence UFR :	Departement des etudes iberiques, ibero-americaine
Profil recherche :	
Laboratoire 1 :	EA3656 (200314930V) - UR 3656 AMÉRIQUE LATINE, PAYS IBÉRIQUES : POÉTIQUES ET POLITIQUES
Application Galaxie	OUI

Poste ouvert également aux personnes 'Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi' mentionnées à l'article 27 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat (situations de handicap).

Le poste sur lequel vous candidatez est susceptible d'être situé dans une "zone à régime restrictif" au sens de l'article R.413-5-1 du code pénal. Si tel est le cas, votre nomination et/ou votre affectation ne pourront intervenir qu'après autorisation d'accès délivrée par le chef d'établissement, conformément aux dispositions de l'article 20-4 du décret n°84-431 du 6 juin 1984.

Le profil détaillé se trouve en pages suivantes

CAMPAGNE EMPLOIS ENSEIGNANT-CHERCHEUR 2022

POSTE N°14MCF0134

Nature de l'emploi	Maître/sse de conférences
Nature du concours (articles 26 ou 46 du décret 84-431 du 6 juin 1984 modifié)	26.I.2
Spécificité du poste	Civilisation de l'Amérique latine contemporaine/LEA
Section CNU	14
Localisation	Pessac/Agen
Etat du poste	Vacant
Date de prise de fonctions	1 ^{er} septembre 2022
Résumé du poste en anglais	The associate professor will teach at all levels Spanish diplomas in LLCER and LEA. His research will focus on the contemporary history and culture of South America and the Caribbean.
Euraxess research fields	American Studies, Languages
Enseignement	<p>Filières de formation concernées : LEA et LLCER</p> <p>Objectifs pédagogiques et besoin d'encadrement : L1, L2, L3, Master Etudes ibériques et ibéro-américaines, Master Didactique de l'espagnol, Master L.A.I.</p> <p>Enseignement de langue et de traduction (thème et version)</p> <p>Enseignement de civilisation CM ou TD :</p> <p>Civilisation de l'Amérique latine des XX et XXIème siècles</p> <p>Géopolitique et économie de l'Amérique latine</p> <p>Travail à partir de documents textuels, iconographiques, audio-visuels</p> <p>Cours à l'UBM ainsi qu'à l'antenne d'Agen</p>

<p>Recherche</p>	<p>Le ou la MCF américaniste, spécialiste de Civilisation contemporaine, s'intégrera à l'équipe AMERIBER, dans le cadre des recherches sur la civilisation contemporaine de l'Amérique Latine.</p> <p>La contextualisation des écrits et des images est centrale dans l'activité menée par la composante Recherches Américanistes et coïncide avec l'orientation des études transatlantiques et culturelles menées dans les centres de recherches latino-américanistes. Les chercheurs qui intègrent cette composante analysent les représentations littéraires et artistiques transatlantiques au carrefour des genres (fiction, essai, poésie, théâtre ; peinture, gravure, bande dessinée ; cinéma ; musique) et des époques historiques, des cultures précolombiennes au XXI^e siècle.</p> <p>De son côté, le Séminaire Interdisciplinaire de Recherches sur la Narration et l'Histoire (SIRENH), quant à lui, s'intéresse aux modalités et aux enjeux des mises en récit du passé à l'œuvre dans des productions historiographiques, littéraires, artistiques et cinématographiques contemporaines.</p> <p>Pour sa part, le groupe CHISPA (cultures hispaniques et hispano-Américaines) se définit par la singularité de ses approches méthodologiques (en particulier les études culturelles et les études féministes) et de son objet de recherche : les discours dominants, contre-discours et pratiques alternatives dans les mondes hispaniques et hispano-américains.</p> <p>Enfin, le GRIAL (groupe interdisciplinaires d'analyse littéraire) regroupe des spécialistes d'horizons disciplinaires différents – linguistique, civilisation, littérature – intéressés par l'analyse du discours et par ses enjeux théoriques, critiques et méthodologiques.</p>
<p>Responsabilités pédagogiques et collectives envisagées</p>	<p>Il ou elle sera amené-e à exercer des responsabilités administratives au sein du l'UFR ou du département.</p>
<p>Contact/informations</p>	<p>Nous rappelons aux candidats qu'ils ne peuvent pas communiquer sur le poste avec les membres du comité de sélection avant le processus de recrutement.</p> <p>Pour toute demande d'information vous trouverez ci-dessous les coordonnées de la direction de l'UFR concernée :</p> <p>Madame la Directrice de l'UFR Langues et Civilisations : Ana STULIC <Ana.Stulic@u-bordeaux-montaigne.fr> Tél : 05 57 12 62 70</p>

**Rappel des missions
générales liées au
statut des
enseignant(e)s –
chercheur(e)s**

Art 2et 3 du décret n°84-431 du 6 juin 1984 fixant les dispositions statutaires communes applicables aux enseignants-chercheurs et portant statut particulier du corps des professeurs des universités et du corps des maîtres de conférences.

Les enseignants-chercheurs ont une double mission d'enseignement et de recherche. Ils concourent à l'accomplissement des missions du service public de l'enseignement supérieur prévues par l'article L. 123-3 du code de l'éducation ainsi qu'à l'accomplissement des missions de la recherche publique mentionnées à l'article L. 112-1 du code de la recherche. Dans l'accomplissement des missions relatives à l'enseignement et à la recherche, ils jouissent, conformément aux dispositions de l'article L. 952-2 du code de l'éducation, d'une pleine indépendance et d'une entière liberté d'expression, sous les réserves que leur imposent, conformément aux traditions universitaires et aux dispositions du code de l'éducation, les principes de tolérance et d'objectivité.

Les enseignants-chercheurs participent à l'élaboration, par leur recherche, et assurent la transmission, par leur enseignement, des connaissances au titre de la formation initiale et continue incluant, le cas échéant, l'utilisation des technologies de l'information et de la communication. Ils assurent la direction, le conseil, le tutorat et l'orientation des étudiants et contribuent à leur insertion professionnelle. Ils organisent leurs enseignements au sein d'équipes pédagogiques dans tous les cursus universitaires et en liaison avec les milieux professionnels. Ils établissent à cet effet une coopération avec les entreprises publiques ou privées. Ils concourent à la formation des maîtres et à la formation tout au long de la vie.

Ils ont également pour mission le développement, l'expertise et la coordination de la recherche fondamentale, appliquée, pédagogique ou technologique ainsi que la valorisation de ses résultats. Ils participent au développement scientifique et technologique en liaison avec les grands organismes de recherche et avec les secteurs sociaux et économiques concernés. Ils contribuent à la coopération entre la recherche universitaire, la recherche industrielle et l'ensemble des secteurs de production. Ils participent aux jurys d'examen et de concours.

Ils contribuent au dialogue entre sciences et sociétés, notamment par la diffusion de la culture et de l'information scientifique et technique. Ils peuvent concourir à la conservation et l'enrichissement des collections et archives confiées aux établissements et peuvent être chargés d'activités documentaires.

Ils contribuent au sein de la communauté scientifique et culturelle internationale à la transmission des connaissances et à la formation à la recherche et par la recherche. Ils contribuent également au progrès de la recherche internationale. Ils peuvent se voir confier des missions de coopération internationale.

Ils concourent à la vie collective des établissements et participent aux conseils et instances prévus par le code de l'éducation et le code de la recherche ou par les statuts des établissements.

**Préconisations
recherche**

Il est attendu des candidat.e.s une expérience à l'internationalisation (séjours de recherche à l'étranger, publications dans des revues internationales référencées du domaine, notamment en anglais). De même, pour contribuer aux appels à projets des équipes, de l'établissement, ou pour en proposer eux-mêmes, on attendra que les travaux des futur.e.s recruté.e.s puissent s'inscrire dans les grands défis sociétaux ou environnementaux contemporains ou dans les grands enjeux de la recherche, tels qu'ils figurent dans les axes de la Stratégie nationale de la recherche, ou dans les plans d'action des AAP nationaux et internationaux (ANR, ERC). Le/la futur.e recruté.e devra aussi faire part de sa capacité à participer à des réseaux de recherche, nationaux et internationaux et à rechercher des partenariats. Il/elle contribuera ainsi au renforcement de l'activité scientifique de l'établissement et à sa visibilité. Il/elle encadrera les doctorant.e.s et masters.